

## **Fin de tournoi et nouvel appareil pour le Grand Hôtel de la Reine à Nancy**

by Correspondances lorraines - lundi, janvier 26, 2015

<http://correspondances.fr/fin-de-tournoi-et-nouvel-apparat-pour-le-grand-hotel-de-la-reine-a-nancy/>

**Après des années de discorde, la mairie de Nancy et le groupe Ferré Hotels se sont accordés fin janvier sur un vaste programme d'extension et de restauration du Grand Hôtel de la Reine. L'impasse juridique a paradoxalement débloqué la position des deux partenaires et permis d'assurer la relance de l'un des plus beaux établissements de la ville.**

Implanté en bordure de la place Stanislas, au cœur du périmètre Unesco de Nancy, le Grand Hôtel de la Reine va faire peau neuve et gagner 3 000 m<sup>2</sup>, soit 60 à 80 chambres supplémentaires. L'adjonction du bâtiment Lyautey, propriété de la ville, permettra ce quasi doublement de surface et de capacité au terme d'un investissement de plusieurs millions d'euros dont le détail sera communiqué lors du conseil municipal prévu le 13 avril prochain.

Un tel dénouement paraissait improbable au terme de quatre ans et demi de contentieux entre la Ville, propriétaire du bâtiment, et le groupe Ferré Hotels. Depuis la première procédure intentée par la ville en 2008 suite à la décision de l'exploitant de fermer le restaurant de l'hôtel – rouvert deux ans plus tard -, deux jugements successifs et contradictoires avaient conduit à une impasse. La ville, qui avait obtenu en première instance la résiliation du bail, a été déboutée en appel. Mais la cour d'appel a assorti cette décision d'une astreinte de 240 000 euros par an obligeant le groupe Ferré à réaliser les investissements prévus ou à rendre les clés.

### **Une cinquième étoile pour la Reine**

L'arrêt des procédures ne pouvant intervenir qu'après validation du conseil municipal, le pourvoi en cassation intenté par la Ville et la demande d'indemnité d'éviction formulée par Ferré Hotels restent pendantes. La Ville et le groupe Ferré disposent à présent de six semaines pour finaliser le protocole conventionnel qui y mettra un terme et qui débouchera soit sur la création d'une société d'économie mixte, soit sur la rédaction d'un bail de droit privé. Quelle que soit la solution retenue, le Grand Hôtel de la Reine retrouvera son éclat.

Propriétaire de 138 hôtels, le groupe Ferré Hotels vise pour l'établissement une cinquième étoile et un prestige de niveau international. La Caisse des dépôts et consignations est susceptible de cofinancer le projet dont le détail sera révélé dans quelques mois.